

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

**Arrêté du 17 mars 2025
portant nomination au Bureau central de tarification**

NOR : ECOT2507850A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et
numérique,**

Vu le décret n° 2015-518 du 11 mai 2015 relatif au Bureau Central de Tarification ;

Vu l'arrêté du 8 mars 2023 portant nomination au Bureau Central de Tarification ;

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre du Bureau central de tarification, lorsqu'il statue en matière d'assurance des véhicules terrestres à moteur en vertu de l'article L. 212-1 du code des assurances, en qualité de représentante des sociétés d'assurance opérant sur le territoire de la République française :

Madame Claire LAMON (Allianz), titulaire, en remplacement de Madame Olga MIOR (Allianz).

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 17 mars 2025,

Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des Assurances,
Martin LANDAIS